

9/04/24

MONTMARAUT ■ Les lauréats du concours 2023 ont été récompensés

Ils ont fleuri leurs maisons



ENVIRONNEMENT. Vingt-six lauréats ont été récompensés pour le fleurissement de l'année 2023.

Les 26 lauréats du concours des maisons fleuries 2023 ont été récompensés par un diplôme, un pot de rosiers à replanter et un bon d'achat d'un montant de 20 à 75 €.

Une cérémonie organisée par la municipalité s'est déroulée à l'ancienne salle des fêtes afin de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries 2023. À cette occasion, Anne Saint-Julien, adjointe à l'environnement a salué « le mérite, toujours plus grand des lauréats, au vu des conditions climatiques estivales de plus en plus difficiles chaque année ».

Vingt-six personnes ont ainsi été récompensées

pour leur précieuse contribution au fleurissement de la commune et à l'embellissement du cadre de vie des Montmaraultois. Chacun est reparti avec un diplôme, un pot de rosiers à replanter et un bon d'achat d'un montant de 20 à 75 €, utilisable chez l'un des commerçants montmaraultois partenaires, Carol flore ou Gamm Vert.

Enfin, et pour la quatrième année consécutive, la municipalité, « soucieuse

et consciente de l'urgence à préserver la ressource eau » a décidé de soutenir les lauréats dans l'acquisition d'une cuve récupératrice des eaux pluviales. Et pour la première fois, ce soutien, qui s'élève à 20 % du prix public, sera offert à tout Montmaraultois qui en fera la demande auprès de la mairie avant le 2 septembre pour une livraison de la cuve courant septembre avant les pluies d'automne.

Les principaux lauréats

Catégorie 1 : maisons individuelles avec jardin, jardi-

net très visible de la rue. 1^{er} prix, Jean-Jacques Fremont 5, allée des Rossignols.

Catégorie 2 : maisons individuelles avec possibilités réduites de fleurissement. 1^{er} prix, Mme Pichoff et M. Ducasse 16, route de Moulins.

Catégorie 4 : hôtels, restaurants, cafés avec ou sans jardin. 1^{er} prix, Hôtel de France 1, rue Marx-Dormoy.

Catégorie 5 : établissements industriels, commerciaux, boutiques et divers. Un prix d'honneur a été attribué à Carol Flore, route de Moulins.

MONTMARAUT ■ Des sites historiques pour les écoliers de Sainte-Thérèse

Une classe découverte en Dordogne

Les élèves de l'école Sainte-Thérèse de Montmaraut sont partis en classe découverte en Dordogne, aboutissement du projet annuel de l'école sur le thème de l'histoire.

Durant plusieurs jours, ils ont pu découvrir des sites historiques allant de la Préhistoire, avec la grotte de Lascaux, à l'époque contemporaine avec le château des Milandes ayant appartenu à Joséphine Baker. Sans oublier le Moyen Âge avec le château de Castelnaud et la Renaissance.



RAVIS. Les élèves de l'école Sainte-Thérèse ont pu découvrir des sites historiques.